

Comité Scientifique et Technique Agropolis Agro-environnement

Réunion plénière du 31 mars 2009

Synthèse

1. Intervention de Bernard HUBERT, Président d'Agropolis International

- **Présentation personnelle** ([cliquez pour accéder au CV](#))
- **Vision du CST :**

Besoin de deux niveaux de responsabilité (Bureau/CST) travaillant en collaboration.
Donner une dimension scientifique et exploratoire aux débats des instances institutionnelles (Conseil d'Administration, Bureau)

Suggestion d'un rapporteur du CST systématiquement présent au Bureau d'AI

« On attend du CST des avis scientifiques nourris de discussions sur les grands enjeux en agro-environnement et précisant les conséquences possibles en termes de programmation de recherche et d'enseignement ».

Inclut les 2 niveaux : local et international

Exemple d'enjeu : évènement GCARD mars 2010 (première réunion en France du système international depuis 1971)

On peut créer une valeur ajoutée autour du pôle AE de Campus : transformer un annuaire de compétences en une dynamique de complémentarité

Exemples de dossiers que pourrait prendre en charge le CST :

- capacité de Montpellier biodiversité – génome – Processus de différenciation du vivant
- formes d'organisation territoriale, en transdisciplinarité
- consommation, alimentation et production agricole
- articulation pôle AE / pôle Eau

De manière générale, le CST doit se positionner sur des dossiers qui concernent les « fronts de science »

2. Réflexions sur l'organisation du pôle scientifique agro-environnement : utilité et contributions potentielles du CST

- **Introduction par Michel SALAS** (document envoyé séparément)

Discussion :

SAVIDAN rappelle les initiatives d'Agropolis Fondation (interface plante/mathématiques) et souligne à partir de cet exemple l'importance de :

- travailler sur les interfaces avec les autres pôles
- discuter des besoins de la communauté (au-delà des préoccupations institutionnelles)

DE LATTRE confirme cette analyse au niveau de l'ANR (manque d'idées, défense des acquis des institutions) comme de l'UE (manque d'interdisciplinarité)

Plusieurs membres du CST (KARBOUCHE, COLLET, MARTINEZ, SAVIDAN) soulignent la nécessité de développer, parallèlement à des démarches prospectives analytiques, des réflexions débouchant sur des propositions plus opérationnelles et d'application à beaucoup plus court terme, prenant en compte les grands problèmes de société, lesquels demandent des réponses sociales rapides

Le CST devrait également se rapprocher des collectivités et de leurs attentes. Exemples :

- possibilité de contribution à l'élaboration du schéma stratégique régional de l'innovation, par exemple sur les aspects agro-TIC et agro-tourisme identifiés comme importants.
- Travailler avec l'Arc Latin

Conclusion : liste de dossiers pouvant être pris en charge par le CST :

- Comment améliorer la lisibilité de la communauté scientifique du pôle agro-environnement au niveau national et international (KARBOUCHE)
- Réflexion sur l'affichage de la communauté scientifique lors de l'exposition organisée à l'occasion de la GCARD en mars 2010. Présentation institutionnelle ou thématique ? (SAVIDAN)
 - *Des groupes de travail spécifiques devant être mis en place dans le cadre de la préparation de cet événement, les membres du CST seront sollicités pour y participer*
- Réflexion sur l'organisation d'un grand événement récurrent de portée internationale valorisant la communauté scientifique, par exemple centré autour des problématiques méditerranéennes (SAVIDAN, ANDRIEUX)
- Sécurité alimentaire (GUAMIS)
- Possibilité de contribuer aux réflexions préliminaires de l'ANR avant lancement de nouveaux appels à projets (DELATTRE) ;
 - *Le CST pourra se saisir de ce type de dossier en fonction des opportunités qui se présenteront. Le secrétariat est chargé de la veille sur de telles opportunités*
- Analyse des grands rapports impliquant la recherche agronomique mondiale (IAASTD, MEA, Agrimonde, ...) pour en tirer les conséquences à court terme pour la communauté scientifique de Montpellier, en termes de recherche et de formation (souhait exprimé par le Bureau d'AI)

3. Dossier « Sécurité alimentaire en Méditerranée : aspects qualitatifs et quantitatifs » (SAMAQQ)

- *Présentation d'Agrimonde, préparée par Bruno DORIN*
- *Présentation de MEDITERRA, préparée par Martine PADILLA*
- *Présentation de la note de cadrage de l'étude SAMAQQ, par Denis LACROIX*

(Documents envoyés séparément)

Discussion :

GUAMIS suggère d'ajouter un point (f) « évolution des méthodes de transformation et conservation des aliments – points de vue artisanal et industriel » dans les aspects à analyser au niveau de chaque scénario

Il souligne que cette thématique intéresse également des institutions en Catalogne, qu'il s'efforcera de mobiliser (notamment la Fondation Triptolemos, présidée par Federico Mayor, qui soutient des projets dans le secteur agroalimentaire)

DELATTRE souligne la nécessité d'inclure dans les réflexions un aspect portant sur la valorisation des résultats (ceux-ci ne devant pas seulement être remis aux instances institutionnelles d'AI, mais au contraire être diffusé bien plus largement).

Un financement complémentaire pourrait être demandé à Agropolis Fondation, dans le cadre d'un appel à propositions portant sur des actions centrées sur la Méditerranée. Ce financement permettrait d'associer à l'étude des partenaires des pays méditerranéens. La demande pourrait être portée par l'UMR MOISA. Le secrétariat du CST est chargé d'organiser l'élaboration de cette proposition, en liaison avec le groupe de travail.

Conclusion : Composition du groupe de travail

- Membres du CST : D. BATAILLE, B. GUAMIS, D. MARTINEZ
- Appui complémentaire de J. DAVID et M. DELATTRE-GASQUET
- Autres participants : B. DORIN, M. PADILLA

Le secrétariat du CST contactera les membres absents lors de la réunion pour leur demander s'ils souhaitent également participer au groupe de travail.

4. Organisation et fonctionnement du CST

4.1 Discussion et adoption du document « Objectifs, missions, rôles et fonctionnement du CST »

Discussion : la discussion a porté sur la nécessité de clarifier certains points :

- thématiques relevant du CST, et plus particulièrement le thème de l'eau (la mention « Agro-environnement » dans l'intitulé du CST pouvant laisser penser que la portée du CST se limite au pôle Agro-environnement de l'opération Campus UMSF, en excluant de fait le pôle Eau)
- relation avec les structures existantes, notamment les IFR, en soulignant la nécessité de travailler en respectant le principe de subsidiarité
- privilégier la transdisciplinarité, les approches globales
- inclure la promotion de la communauté scientifique dans son ensemble parmi les objectifs
- mandat du CST vis à vis des différentes institutions impliquées dans le pôle agro-environnement

Décision :

Le document sera amendé pour tenir compte des remarques précédentes, la nouvelle rédaction devant éliminer toute ambiguïté quant aux aspects évoqués

4.2 Désignation du Président et du Vice-président du CST

La candidature de Gilles BŒUF au poste de Président du CST a été acceptée ; elle sera soumise au Bureau d'AI pour confirmation.

Aucun candidat ne s'étant présenté pour le poste de Vice-président, la discussion sur ce point est remise à la prochaine réunion plénière. Il est précisé qu'une décision devra nécessairement être prise à ce sujet lors de cette réunion

5. Questions diverses

5.1 Dates des prochaines réunions plénières

Elles se tiendront les **23 juin, 8 septembre, 15 décembre** 2009 (sous réserve de la disponibilité du Président du CST, qui sera rapidement contacté à ce sujet).

Il est demandé aux membres du CST de faire tout leur possible pour bloquer ces dates de manière prioritaire. Le CST ne pourra en effet être efficace et reconnu qu'avec une implication forte de ses membres et une assiduité aux réunions.

5.2 Proposition d'inclure systématiquement dans chaque réunion plénière un point d'information sur l'évènementiel scientifique et les grands dossiers en cours

La proposition est retenue, en limitant toutefois la durée de ce point (pas plus de 30 minutes) afin de ne pas empiéter sur les travaux propres au CST.

P. ANDRIEUX propose pour la prochaine réunion une présentation du projet SICMED (Surfaces et Interfaces Continentales en Méditerranée).

5.3 Rappel sur la communication entre les membres du CST

Une liste de diffusion (cst@agropolis.fr) a été mise en place ; elle peut-être utilisée par tous les membres du CST pour échanger des informations, même au-delà des travaux spécifiques du CST. Les membres sont encouragés à utiliser cet outil.

Si nécessaire, une plateforme collaborative spécifique au CST pourra être mise en place